

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 08/04/2024

N°1726

Les avoirs de réserve officiels et autres avoirs en devises

En conformité avec la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD) du FMI, telle qu'appliquée au sein du Système Européen de Banques Centrales, les avoirs mensuels de réserves et les disponibilités en devises sont depuis mai 2000 valorisés en euros sur la base des cours de change de fin de mois.

Les avoirs de réserves officiels et autres avoirs en devises s'élèvent à la fin du mois de mars 2024 à 238 902 M€ (258 277 M\$) contre 225 601 M€ (244 236 M\$) à la fin du mois de février 2024, soit une augmentation de 13 301 M€, qui intègre, comme indiqué ci-dessus, l'incidence des modalités de valorisation aux cours de change de fin de mois.

Les réserves de l'Etat se répartissent comme suit :

Réserves en or	160 340 M€
Réserves en devises	32 385 M€
Créances sur le FMI	40 403 M€
Autres avoirs de réserve	5 774 M€

- 1/ Les réserves en or ont augmenté de 13 366 M€.
- 2/ Les réserves en devises ont diminué de 493 M€.
- 3/ Les créances sur le Fonds Monétaire International ont diminué de 1 910 M€.
- 4/ Les autres avoirs de réserve ont augmenté de 2 338 M€.